

La réforme des IRSC

Volet Fondation

Étape 2

Sylvia Kairouz, Ph.D.
Département de sociologie et d'anthropologie
Université Concordia

Colloque de l'Association des administratrices et des administrateurs
De recherche universitaire du Québec (ADARUQ)

Montréal, le 19 novembre 2015

PLAN

- Objectifs du volet *Fondation*
- Situer l'étape 2
- Les objectifs de l'étape 2
- Les critères d'évaluation
 - Conseils
 - Précautions
- Processus de révision

Objectifs du volet *Fondation*

- Assise durable de chefs de file dans le domaine de la recherche en santé
- Soutien à long terme
 - Innovation
 - Impact important
- Intégration cohésive
 - Recherche
 - Formation/mentorat
 - Application des connaissances (KT)

Situer l'étape 2

Critères de sélection de l'étape 1

- Calibre du candidat (75 %)
 - Leadership
 - Contribution
 - Productivité
- Vision et direction du programme (25 %)

Critères de sélection de l'étape 2

- Qualité du programme (40 %)
 - Idée de recherche (20 %)
 - Approche de recherche (20 %)
- Qualité de l'expertise, de l'expérience et des ressources (60 %)
 - Expertise (20 %)
 - Mentorat et formation (20 %)
 - Environnement de soutien (20 %)

Critères de sélection de l'étape 2

Qualité du programme – Idée de recherche



- Clarté des objectifs → ▪ Langage simple
- Cohésion entre les objectifs et les résultats attendus → ▪ Objectifs et résultats bien intégrés
- GRANDE importance de l'**impact** et de la **signification** des résultats attendus pour l'avancement des connaissances → ▪ Mettre en lien avec les réalisations passées pour montrer la continuité
- Innovation encadrée et garante d'impact → ▪ Bien dégager la valeur ajoutée du projet et son innovation

Critères de sélection de l'étape 2

Qualité du programme – Idée de recherche



- Objectifs décrits dans un **langage hermétique**
- Objectifs trop **larges**, pas assez spécifiques
- Ne pas mettre en évidence l'**influence des travaux** au niveau national et international
- Pas de lien avec les **recherches antérieures** ou projet **trop ambitieux**

Critères de sélection de l'étape 2

Qualité du programme – Approche de recherche



- **Flexibilité** du programme dans le temps



- Éviter les **conditions trop contraignantes**

- **Indicateurs de progrès et de réussite**



- Se doter de moyens pour assurer un suivi du progrès et de l'atteinte des objectifs

Critères de sélection de l'étape 2

Qualité du programme – Expertise



▪ Expertise **collective**



▪ Importance de **bien justifier** le rôle et l'importance de chaque membre

▪ Capacité de gérer une équipe



▪ Démontrer leadership dans la gestion d'une équipe et de projets de programmation

Critères de sélection de l'étape 2

Qualité du programme – Expertise



- Nombre de subventions \neq expertise dans la gestion d'équipe
- Nombre de subventions \neq expertise dans la gestion d'une programmation de recherche
- Nombre de publication \neq expertise (influence et positionnement dans le champ d'étude)
- Description des membres \neq montrer la contribution de chacun

Critères de sélection de l'étape 2

Qualité du programme – Formation et mentorat



- **Plan de développement** de la relève →
 - Former et renforcer les capacités en recherche mais aussi professionnelles et dans des domaines connexes
 - Stratégies de gestion et d'encadrement
- **Indicateurs** de progrès et de réussite →
 - Le passé est le meilleur prédicteur du futur

Critères de sélection de l'étape 2

Qualité du programme – Formation et mentorat



- Le passé est le meilleur prédicteur du futur
- Publication avec les étudiants
- Intégration de la relève – soutien aux étudiants et réseautage
- **Où sont rendus les anciens étudiants formés par le chercheur ou son équipe**

Critères de sélection de l'étape 2

Qualité du programme – Environnement de soutien



▪ **Les ressources**



▪ Généralement, ce point est bien présenté

▪ **Réseaux**



▪ Transfert des connaissances
▪ Collaborations

Critères de sélection de l'étape 2

Qualité du programme – Environnement de soutien



- Transfert des connaissances \neq contacts et lettres d'appui

Accessibilité et intégration dans le réseau

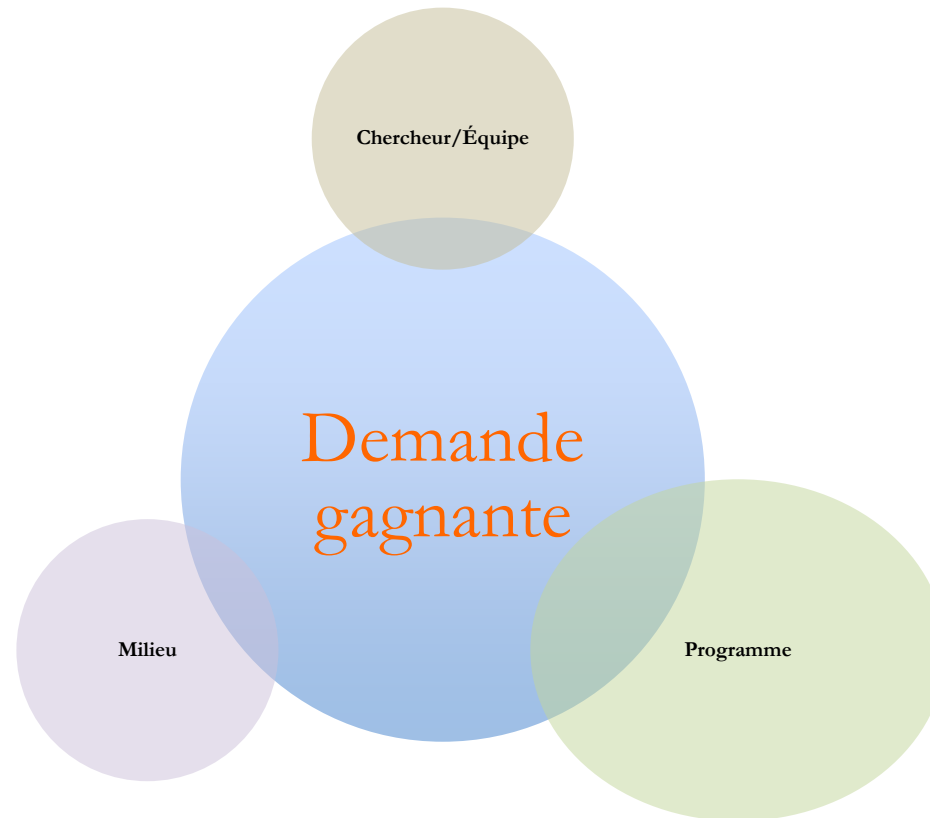
- Transfert des connaissances \neq activités d'information

\neq vulgarisation des
connaissances

Co-construction du savoir

Critères de sélection de l'étape 2

Convaincre l'évaluateur de la qualité et de la faisabilité du projet



Échelle et descripteurs

Descripteur	Abréviation	Définition
Remarquable	O ⁺⁺	Pour ce sous-critère, la demande fait preuve d'excellence à l'égard de la plupart ou de la totalité des aspects pertinents. Il peut y avoir des lacunes minimales.
	O ⁺	
	O	
Excellent	E ⁺⁺	Pour ce sous-critère, la demande fait preuve d'excellence à l'égard d'une bonne partie des aspects pertinents, et se révèle acceptable à l'égard de tous les autres. Des améliorations sont possibles.
	E ⁺	
	E	
Bon	G	Pour ce sous-critère, la demande fait preuve d'excellence à l'égard de quelques aspects pertinents et se révèle acceptable à l'égard de tous les autres. Des améliorations s'imposent.
Passable	F	Pour ce sous-critère, la demande traite de tous les aspects pertinents d'une manière générale. Des améliorations importantes s'imposent.
Médiocre	P	Pour ce sous-critère, la demande ne présente pas d'arguments suffisamment convaincants ou présente des lacunes ou des failles importantes.

FORCES

FAIBLESSES

Review process

Conduct preliminary reviews

Reviewer will provide ratings and comments for each application

Confirm final reviews

Asynchronous online discussion

Reviewers will have access to other reviewers

Validate the rank list



Processus de révision

- Comité multidisciplinaire
- Plusieurs demandes
- Temps court
- Discussions virtuelles (72 hours)

Processus de révision

- Clarté
- Accessibilité du langage utilisé
- Complémentarité et cohésion entre les sections

Processus de révision

- Faire la démonstration de:
 - La capacité démontrée à mener la programmation (QUI)
 - L'innovation + la valeur ajoutée (QUOI)
 - La disponibilité des ressources humaines et matérielles (COMMENT)

Merci pour votre attention